

## IMMOBILIER RESIDENTIEL Honoraires Transaction Vente TTC

Tranches	Honoraires
Jusqu'à 149 999€	7%
De 150 000€ Jusqu'à 299 999€	6%
De 300 000€ Jusqu'à 699 999€	5%
De 700 000€ Jusqu'à 899 999€	4%
Au-dessus de 900 000€	3%

Les honoraires sont non cumulatifs par tranche et à la charge de l'acquéreur ou du vendeur

### Honoraires TTC pour la mise en location de biens d'habitation

**À la charge du locataire** (en vertu du décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014) :

Honoraires de location ((Incluant la visite, la constitution du dossier – rédaction du bail) ..... Entre 8 et 12 € /m<sup>2</sup> selon la zone  
Etat des lieux ..... 3 € /m<sup>2</sup> de surface habitable

### **À la charge du bailleur**

Honoraires de location ((Incluant la visite, la constitution du dossier – rédaction du bail) ..... 12 € /m<sup>2</sup>  
Etat des lieux ..... 3 € /m<sup>2</sup> de surface habitable

### Honoraires mandat de location

A la charge du Bailleur – 5% du loyer annuel charges comprises

## L'agence EXCELLACTE relève du médiateur de la consommation

4 rue de L'ILE – 92320 CHATILLON Membre de la CPMN



## Honoraires de transaction 2024

### IMMOBILIER COMMERCIAL

(TVA incluse de 20%)

Montant de la transaction	% du prélèvement	Forfait
<b>Jusqu'à 50.000€</b>	0	3250€
		-
<b>De 50.001 à 250.000€</b>	10 %	-
<b>Supérieur à 250.001€</b>	6.5 %	-

**Les honoraires sont TTC- non cumulatifs et à la charge de l'acquéreur**

Les transactions de l'agence portent notamment sur :

- \* De cessions de fonds de commerce ou droit au bail
- \* De locaux à usage commercial ou industriel,
- \* De locaux à usage d'habitation ou professionnel,
- \* De terrains à bâtir...

### Honoraires divers 2024

Prestations	% du prélèvement	Tarifs horaires
<b>Mandat de recherche</b> Fonds de commerce – local -terrain...	10% du prix de vente <b>Ou</b> 25% du loyer annuel	- 3250€ en dessous de 50.000€-
<b>Location - Bail commercial</b> Cette prestation comprend les visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail, et des annexes	25% du loyer annuel	
<b>Rédaction d'actes :</b> Bail commercial Promesse et cession de fonds	-	200€ / heure
<b>Conseil en immobilier commercial</b>	-	200€ / heure

Mis à jour le 31 mai 2024

**L'agence EXCELLACTE relève du médiateur de la consommation**

4 rue de L'ILE – 92320 CHATILLON Membre de la CPMN

